



MAIRIE DE VILLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune de Ville se réunira en séance ordinaire

à la MAIRIE DE VILLE

le LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

à 19 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- Demande de subvention à la région pour le renouvellement des systèmes de vidéoprotection de voie publique
- Transfert de la compétence ruissellement des 35 communes situées dans le bassin versant de l'Oise à la Communauté de Communes du Pays Noyonnais pour un transfert à l'Entente Oise Aisne – avis des communes membres
- Questions diverses
Colis de Noël
Le jour de la nuit

Fait à Ville, le 13 Septembre 2022

Le Maire, Philippe BARBILLON

